HIST GRAM

57

www.cercle-histoire-morschwiller-le-bas.alsace

12 septembre 2025

Edito - L'automne des pommes de la discorde

Cette année, la production de fruits a été généreuse, celle des pommes en particulier. Pour ceux d'entre nous qui ont grandi dans le respect de ce que nous offre Dame Nature et dans le refus du gaspillage, c'est avec un pincement au cœur qu'au gré de nos déambulations nous voyons au pied des pommiers des tapis de fruits négligés et pourrissants, signes du consumérisme facile de notre époque.

Combien de Gazaouis, pour ne citer qu'eux parmi les millions d'affamés de la planète, rêveraient de croquer dans une de ces pommes tombées, même partiellement gâtée ? Ils sont les martyrs d'une discorde qui les dépasse et dont ils ne sont que d'agonisants spectateurs.

A quelques jours d'un nouvel automne, nous assistons impuissants à la dégradation galopante des relations internationales et à la prolifération de postures belliqueuses de ceux qui se veulent « les grands de ce monde ».

Dans notre pays aussi, le ver est dans la pomme. Nos responsables politiques s'adonnent de façon quasi-maladive à cultiver et entretenir des différends dont tout le monde est perdant plutôt que de rechercher des compromis où tous auraient à gagner.

Se souvient-on de cet épisode de la mythologie grecque où naît la Pomme d'Or de la Discorde sur fond de rivalités futiles ? Il débouche sur la guerre de Troie !

L'Histoire nous a appris que les pommeraies de la discorde ne mènent qu'au désastre. Rares sont celles où se cultive le fruit de la concorde, celles qui s'inspirant des leçons du passé nous poussent à construire un monde vivable sur fond de paix durable.

A notre toute petite échelle, celle du Cercle d'Histoire, nous continuons à nous battre pour que notre Histoire serve de boussole à nos concitoyens.

Marie-Christine et le comité de rédaction

Les petites annonces de rentrée du Cercle d'Histoire

- **Généalogie** : notre atelier de généalogie a repris ses séances de 18h à 20h les jeudis des semaines paires depuis le 4 septembre 2025.
  Renseignements : cercle.histoire.mlb@gmail.com ou tél : 06-58-70-52-88

- **Pour la saison automne 2025 - été 2026,** nos rendez-vous de partage et de travail se tiennent au Dorfhüs les jeudis matin, de 9H30 à 12H.

- **Le Cercle d'Histoire** est toujours à la recherche de témoignages, d'anecdotes, de documents se rapportant à la vie de notre village et de notre région.

Les châteaux de notre région. Épisode n°10 : le château de Kingersheim (Jean-Marie Nick)

Au Moyen Âge, le village de Kingersheim et les terres qui en dépendent appartiennent aux comtes de Ferrette dès le 12e siècle et à partir de 1324, aux Habsbourg en tant que partie intégrante de la seigneurie de Thann-Cernay.

Vue aérienne de l'emplacement du château de Kingersheim qui semble apparaître dans les textes en 1483. On n'a aucune idée de ce à quoi pouvait ressembler ce château, parti en fumée durant la guerre de Trente Ans (photo ville de Kingersheim)

Kingersheim est successivement inféodé aux Hus au 14e siècle, puis revient, par suite de mariage, aux Andlau-Wittenheim (voir l'HistOgram N° 55) en 1418. Quant au château de Kingersheim, aujourd'hui appelé "château Tival" du nom de l'ancien site industriel, il est sans doute l'un des derniers bâtiments seigneuriaux alsaciens à pouvoir être hypothétiquement rattaché au Moyen Âge.

Le castellologue allemand Felix Wolff qui, en 1908, dans son "Elsässisches Burgenlexikon" a recensé 555 châteaux alsaciens, en parle brièvement sous le N° 269. Plus proches de notre époque, les historiens Nicolas Mengus et Jean-Michel Rudrauf écrivent dans leur "Dictionnaire des châteaux forts et fortifications médiévales d'Alsace" (La Nuée Bleue, 2013) que « le château semble apparaître en 1483 en possession des Andlau-Wittenheim ».

La branche des Andlau-Kingersheim issue des Andlau-Wittenheim s'est éteinte en 1784 avec la mort du baron François-Guillaume d'Andlau.

Il n'existe aucune gravure d'époque du castel de Kingersheim, probablement beaucoup plus proche du manoir que de la forteresse de plaine. Il est détruit durant la guerre de Trente Ans, plus précisément, semble-t-il, le 25 novembre 1632, lors d'un gigantesque incendie allumé par la soldatesque. Enfin, selon les historiens locaux, notamment Jean Checinski, le château remonterait effectivement au Moyen Âge, bien avant 1483, mais le manque de sources ne permet toutefois pas de dater avec précision l'avènement du bâtiment. On sait que l'édifice ruiné par les Suédois a été relevé de ses décombres en 1725 par les Andlau-Kingersheim, d'après Nicolas Mengus et Jean-Michel Rudrauf qui se réfèrent à une date qui figure encore aujourd'hui sur une pierre du seul vestige remarquable : la cave voûtée du manoir. Grâce à sa simplicité, l'espace est harmonieux, mais cette cave voûtée n'a rien de médiéval puisqu'elle date du 18e siècle.

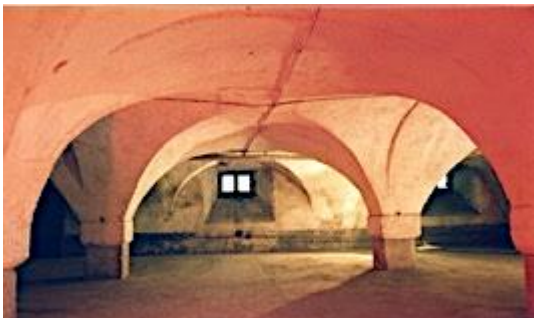

(photo fournie par l'historien local Jean Checinski)

En 1784, la propriété passe aux mains des nobles d'Eptingen, puis à la famille baronniale de Sonnenberg qui cède le bâtiment à Henri Kœchlin. Celui-ci en fait une fabrique de tissage d'indiennes. Les dépendances sont alors transformées en usines.

À la chute de Napoléon en 1816, les occupants autrichiens en font une caserne de hussards jusqu'en octobre 1818. En 1834, l'industriel Jean Hofer acquiert le site et transforme l'ensemble des bâtiments en manufacture de toiles peintes. Les lieux, qui ont accueilli jusqu'à 800 personnes à leur apogée, changent ensuite plusieurs fois de mains jusqu'à leur fermeture en 1965. Dans un article consacré à "Tival et son environnement", les historiens locaux écrivent que « plusieurs incendies ont ensuite détruit partiellement le site jusqu'au plus important : celui criminel de juin 1989 qui restera dans les mémoires » (1). Le dernier bâtiment du site industriel qui a survécu à l'ultime incendie a notamment été réhabilité en haut lieu de la culture municipale avec salle de spectacles et de conférences.

Le château, un manoir reconstruit après la guerre de Trente Ans, est le bâtiment le plus ancien de l'Espace Tival. C'est dans ses caves que se trouvent les belles voûtes (photo ville de Kingersheim).

(1) *Pour la petite histoire le signataire de ces lignes a couvert cet incendie à 23 h, en tant que journaliste à la rédaction locale de "L'Alsace" pour l'édition mulhousienne de dernière heure* !

Des (mauvaises) nouvelles de Joseph WOLF

Dans le numéro 48 de l'HistOgram, nous vous parlions de la famille WOLF, cabaretiers à Morschwiller-le-bas au 19ème siècle. Leur fils aîné avait tenté l'aventure de l'émigration vers les Etats-Unis, plus précisément vers la colonie alsacienne de Castroville au Texas. Hélas, son aventure fut de courte durée !

Joseph WOLF, né le 31 décembre 1816, avait fait une demande de passeport pour le Texas en novembre 1844. La première étape de son voyage fut le port d'Anvers (Belgique), où il embarqua sur le navire « Norwegian » le 19 décembre 1844 à destination de Lavaca (Texas). Il y arriva fin janvier 1845 avec d'autres colons, la plupart des paysans sans beaucoup de biens comme lui. Guidés par l'Abbé PFANNER, ils partirent rejoindre Castroville, située à 270 km.

Henri CASTRO, fondateur de la colonie, avait confié le recrutement des pionniers à l'Abbé PFANNER, curé de Soppe-le-Bas. Natif d'Altkirch, âgé de 38 ans, PFANNER était un idéaliste très enthousiaste pour l'émigration, mais son zèle n'était pas désintéressé. En effet, il exigeait 25 acres de terre, soit environ 10 hectares, pour chaque famille expédiée au Texas. Une tension assez vive s'installa entre les deux hommes, d'autant plus que PFANNER n'hésitait pas à embarquer des passagers incapables de payer le voyage, ce qui aggravait les difficultés financières de CASTRO.
Dans la paroisse de Castroville, dont l'église Saint-Louis était lentement construite par la population catholique, PFANNER se montrait dur et irascible, essentiellement préoccupé par la défense de ses intérêts personnels.
Un jour de février ou mars 1845, il se trouva mêlé à une violente rixe et la malheureuse victime, qui succomba à ses blessures, n'était autre que… Joseph WOLF.
Dans une lettre datée du 27 mars 1845, Louis Ferdinand HUTH, représentant de la Société de Colonisation HUTH & Cie d'Anvers, écrit à Henri CASTRO : « Un jeune colon nommé Wolf qui avait de l'argent sur lui a été assassiné à Lavaca et l'on n'a pas pu découvrir le meurtrier ». Nous pouvons donc supposer que Joseph WOLF n'a jamais atteint Castroville.

Le curé PFANNER fut accusé du meurtre par le tribunal de Victoria. Il plaida non coupable, ce qui lui valut d'être laissé en liberté provisoire contre une caution de 2500 dollars en octobre 1845. En outre, il spéculait sur la vente de terrains et était impliqué dans des transactions frauduleuses. Il fut révoqué de ses fonctions de prêtre et finit par quitter définitivement le Texas pour le Mexique en août 1846.

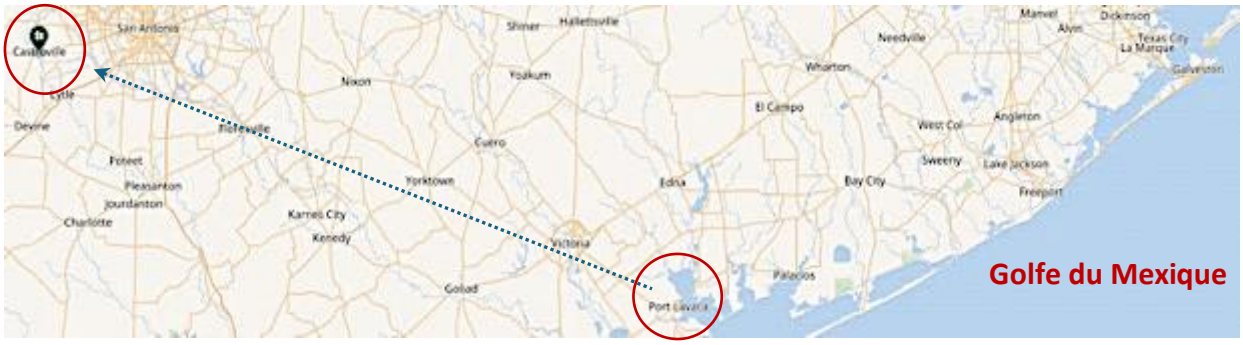

Castroville est distante de 270 km de Port-Lavaca

L'énigme du professeur Gérard : rencontre matinale

A 8 heures ce matin
- Hansi est monté à vitesse constante de Bitschwiller au Thannerhubel et il met généralement 2 heures à effectuer ce trajet ;

- Emma est descendue à vitesse constante du Thannerhubel vers Bitschwiller et elle met en général 1 heure à effectuer ce trajet.

A quelle heure Hansi et Emma se sont-ils rencontrés ?

Le Thannerhubel, photo de Gérard Bohler

L'Alsace sous la déferlante révolutionnaire. Deuxième partie : l'Alsace à la veille de la Terreur (1790-1792)

En même temps que l'abolition du droit féodal, l'Alsace a perdu son statut de « province à l'instar de l'étranger effectif ». Les Princes étrangers possessionnés en Alsace sont spoliés de leurs biens. A l'automne 1790, les barrières douanières sont déplacées sur le Rhin, nonobstant les cahiers de doléances. La batellerie du Rhin et le négoce en région rhénane se trouvent ainsi en danger.

Les Alsaciens sont divisés entre ceux qui regrettent l'Ancien Régime et les partisans enthousiastes de la Révolution, bourgeois éclairés, fonctionnaires et intellectuels qui ouvrent des clubs patriotiques : les « clubs des Jacobins ». Le commun des mortels est coupé de cette élite par l'ignorance de la langue française et les préoccupations du quotidien. La césure se renforce entre les protestants, plutôt favorables aux idées nouvelles, et les catholiques, attachés au parti conservateur et échaudés par les mesures anticléricales.
Dès juin 1790, la Garde nationale, organisée en milices citoyennes, se met en place dans toutes les communes, pour assurer la paix publique après les exactions des premiers moments.

Le 26 décembre 1790, Louis XVI signe (à contre-cœur) la « constitution civile » du clergé qui induit la suppression des anciens diocèses, la désignation par le corps électoral d'un évêque par département, la fin des ordres religieux. Obligation est faite pour les prêtres et évêques de prononcer le « serment constitutionnel », avec pour conséquence la persécution des prêtres « réfractaires ».
Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, installé à Ettenheim (pays de Bade), et son homologue de Bâle défendent aux membres du clergé de se soumettre à la loi.
Colmar, ville préfecture, devient ville d'évêché et la collégiale Saint Martin sera de ce fait, pour une courte période, une « cathédrale ». Aujourd'hui encore, elle se trouve sur le « Münsterplatz », Place de la Cathédrale.

Le 15 avril 1792, la France déclare la guerre à François II d'Autriche qui exigeait le rétablissement dans leurs droits des princes spoliés. La Prusse et la Hesse s'allient à l'Empire autrichien. S'en suit la mobilisation de volontaires pour constituer l'Armée du Rhin.

Le 25 avril 1792, le capitaine du Génie Rouget de l'Isle compose *la Marseillaise*, qu'il présente dans le salon du maire de Strasbourg, Philippe-Frédéric de Dietrich. Il sera inquiété et dégradé pour ses prises de position contre la destitution du roi et contraint de se cacher. Le maire de Dietrich, objet d'une cabale, finira guillotiné le 29 décembre 1793.

Rouget de L'Isle chantant *La Marseillaise*.
Tableau d'Isidore Pils

Le 21 septembre 1792, les troupes prussiennes sont arrêtées à Valmy par les Généraux Dumouriez et Kellermann.
Le même jour est déclarée l'abolition de la royauté. Le 22 septembre devient le premier jour de l'An I de la République.

Philippe Frédéric de Dietrich (1748-1793)

L'automne 1792 est marqué par une terrible famine, par suite de récoltes catastrophiques et des réquisitions massives de l'armée.

En novembre 1792, des barrières douanières cernent Mulhouse à Habsheim, Bruebach, Rixheim, Riedisheim, Sausheim, Kingersheim, Pfastatt, Lutterbach, Dornach et Brunstatt. Dès décembre, il faut se procurer un passeport à Colmar pour se rendre sur le territoire mulhousien.

L'enthousiasme alsacien pour la Révolution est alors en chute libre : outre la menace étrangère (toute l'Europe est contre la France), on ne pardonne pas à la Révolution d'avoir touché à la religion. Les clubs des Jacobins sont méfiants et arrogants vis à vis des Alsaciens.

Chronique paroissiale de la Révolution : le dilemme d'un curé de campagne.

(Traduction par le Cercle d'Histoire du *Festschrift* rédigé en allemand par l'abbé Mury à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'église en 1928)

Alors que le 27 novembre 1790 le gouvernement exigeait que les religieux prêtent serment à la Constitution, le fidèle homme d'église, Père Norbertus HOFFMANN, chargé d'âmes attentionné, fut soumis à un grave dilemme.

S'il se soumettait à l'État, il chargeait sa conscience et serait en opposition avec les autorités religieuses et les chrétiens fidèles pour qui les « intrus » (Ndlr les révolutionnaires) étaient une abomination. S'il refusait de prêter serment, il devait quitter son cher troupeau à qui on imposerait alors un loup dans la bergerie.

Il choisit donc une voie médiane, surtout que l'abbé de Lucelle à qui, dans sa détresse, il avait demandé conseil le 7 février 1791, lui avait simplement répondu qu'il n'avait qu'à faire « ce que sa conscience devant Dieu lui dictait ».

Le 18 février 1791, il écrivit donc au maire d'alors, M. RIEDER, une lettre dans laquelle il disait que lui, Franz Peter HOFFMANN, en tant que citoyen actif de la nation, aurait volontiers prêté serment à la Constitution française, mais qu'en tant que catholique et religieux il en avait rejeté tout ce qui concernait la religion et la sainte Église, et que l'administration municipale, finalement composée uniquement de bons chrétiens, ne pouvait exiger de lui davantage. Le serment n'était donc prêté que par nécessité.

Le maire RIEDER répondit le 20 février que toute la municipalité était entièrement satisfaite avec cela et que par la suite elle ne solliciterait pas d'autre curé. Cette position a été validée par l'ensemble du conseil municipal et mise en œuvre.

Le même jour, 20 février 1791, le curé prêta publiquement serment à l'église, en présence de tous les croyants. Il dit entre autres : « Je jure de veiller avec soin à ce que mes fidèles demeurent en toutes circonstances fidèles à la nation, à la loi et au roi. Mais comme c'est Dieu qui me et vous ordonne de ne pas obéir seulement aux hommes mais aussi à Dieu, je jure ici également devant Dieu, conformément à l'engagement pris lors de mon saint baptême, de m'en remettre au jugement de Dieu et de sa sainte épouse, l'Église catholique, apostolique et romaine. Je suis catholique et avec la grâce de Dieu je le resterai toujours jusqu'à la mort. Je suis né dans le giron de l'Église bienveillante, j'y ai été élevé, j'y ai vécu, j'y ai prêché jusque-là son enseignement, je continuerai à le faire en toutes circonstances et je veux mourir au sein de cette sainte Église ».

Estampes opposant le « prêtre patriote prêtant de bonne foi le serment civique » au « prêtre aristocrate » fuyant le même serment (1790).

Cet acte fut envoyé par le curé HOFFMANN à l'aumônier de l'évêque de Bâle, M. KÖNIG. Le 11 mai 1791, ce dernier cautionna la conduite du curé et lui recommanda patience et endurance.

Mais le cas n'était pas pour autant réglé. Il fut accusé « d'intrus » et de « conjuré », d'une part parce qu'il continuait de prêcher et d'enseigner, d'autre part parce qu'il ne figurait pas sur la liste officielle des curés remplaçants.

Il s'en plaignit le 14 septembre 1791 dans une lettre à M. WILHELM, « procureur syndic du district », et expliqua que son serment prêté par nécessité l'autorisait à continuer de prêcher et que la poursuite de l'enseignement était rendue possible par la posture mesurée de l'autorité municipale « qui n'a pas été si enragée, comme beaucoup d'autres, et qui ne s'est pas plainte de moi jusqu'à présent et qui n'a pas encore, comme je crois, pensé à demander un autre pasteur… »

Il ne resta néanmoins plus qu'une année en poste. Le 9 septembre 1792, il baptisa pour la dernière fois, puis s'enfuit pour se mettre en sécurité selon les écrits du curé SCHIRLIN. Le Curé OBRIST rectifia plus tard : « il fut contraint à la fuite ».

Cette dernière version semble plus conforme à la réalité, car des ennemis au sein du peuple et des « intrus au sein du clergé » veillaient sans cesse…

(A suivre : la fin du règne de l'abbaye de Lucelle et la paroisse au temps des conjurés).

Ces femmes qui ont marqué notre histoire : Lina RITTER, alsacienne de part et d'autre du Rhin

Lina Ritter est née le 18 mai 1888 à Village-Neuf au sein d'une famille de maraîchers. L'Alsace est alors allemande. Orpheline de père à l'âge de 2 ans, elle est élevée par ses grands-parents. Elle fréquente l'école communale puis le pensionnat de Saint-Louis et la *Hohere Mädchenschule*, l'école de jeunes filles de Mulhouse. Elle enrichit sa formation universitaire en tant qu'auditrice libre à l'université de Bâle.

Elle déploie une curiosité et une soif de connaissances insatiables (latin, philosophie, histoire, littérature, histoire de l'art).
En 1911, elle publie sa première œuvre dramatique en langue allemande : *« Die Grafen von Pfirdt »* relatant l'histoire des Comtes de Ferrette. Elle acquiert une notoriété régionale en 1913 en publiant sa pièce écrite en dialecte *« Peter vu Hagebach »*. La pièce est jouée au théâtre alsacien. C'est à l'occasion d'une représentation théâtrale qu'elle fait la connaissance du Dr Paul Potyka, avocat allemand.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, l'Alsace étant redevenue française, Paul subit le sort de dizaines de milliers de résidents alsaciens jugés indésirables : il est expulsé par les « commissions de triage » et Lina doit quitter sa terre natale si elle ne veut pas le perdre. Le couple se marie en 1919 et s'établit d'abord à Ettlingen près de Karlsruhe puis à Baden-Baden.
Emportés par les tempêtes de l'histoire, Lina et Paul n'abdiquent pas leurs valeurs démocratiques et humanistes. En 1933, sous le régime nazi, Paul est destitué de ses fonctions de maire de Baden-Baden sur un simple coup de fil du sinistre Gauleiter Wagner. Le couple et leurs 2 filles Herrade et Odile se retirent à Fribourg en Brisgau. En 1940, elle publie son œuvre romanesque majeure, *« Martin Schongauer ».*

Après la guerre, elle reste en Allemagne mais multiplie les contacts avec le monde culturel en Alsace. Elle assure une chronique, puis donne des pièces radiophoniques sur Radio Strasbourg de 1947 à 1952.
En 1965 paraissent ses *« Elsasseschi Haïku ».*

Elle décède à Fribourg en Brisgau le 22 février 1981 et est enterrée à Village-Neuf.
Son œuvre poétique et littéraire est dominée par une préoccupation essentielle : **construire un pont d'une rive du Rhin à l'autre** dans l'intérêt d'une compréhension réciproque et d'une coopération fructueuse afin de construire un avenir plus fraternel et plus humain.
Sur sa pierre tombale a été gravé ce haïku alsacien qui a guidé sa vie :
« Worum trennt uns e Rhi/ Ass mir zeige chenne, / wie me Brucke bäut ».
« Pourquoi le Rhin nous sépare-t-il ? / Pour que nous puissions montrer/ comment l'on construit des ponts ».

L'école maternelle ainsi qu'une rue de Village-Neuf portent le nom de Lina Ritter.

L'ensemble de son œuvre a reçu le prix Nathan Katz en 2017.

L'un des panneaux du ***Dreylanddichterweg*****,** le sentier des poètes des Trois Pays sur les communes de Huningue, Weil am Rhein et Bâle, lui est dédié.

Le texte qui y figure est un peu son testament. Il peut être écouté en ligne, porté par la voix de notre ami Edgar Zeidler, président d'AGATE, sur le lien suivant :

https://www.dreylanddichterweg.eu/fr/lina-ritter.

Théophile Alexandre STEINLEN

Dans notre précédent numéro de l'HistOgram, nous avons brossé le portrait de Suzanne STEINLEN – LAMEY. Cette fois-ci, nous allons évoquer son cousin, qui a séjourné à Mulhouse dans sa jeunesse et qui est célèbre pour ses affiches.

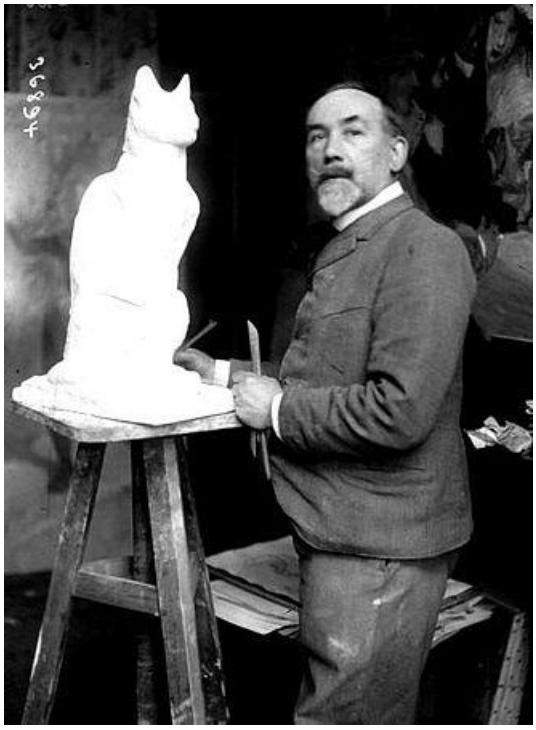

Théophile Alexandre STEINLEN est né à Lausanne (Suisse) le 20 novembre 1859.

Après des études de théologie à l'Université de Lausanne, il se tourne vers les arts, sans doute inspiré par son grand-père Christian Théophile STEINLEN, peintre et dessinateur suisse.
En 1879, il s'installe à Mulhouse chez son oncle Charles Vincent, le père de Suzanne. Il suit une formation au dessin d'ornement industriel chez Louis Samuel SCHOENHAUPT, qui s'était associé avec Ernest LALANCE en 1856 pour ouvrir un atelier de dessin industriel pour impression de tissus d'ameublement et d'habillement.

En septembre 1881, il quitte Mulhouse pour Paris. Dans une lettre à sa sœur datée du mois de décembre 1881, il explique avoir fui « la bonne vie toute plate, unie et bourgeoise que l'oncle [lui] faisait entrevoir » pour débarquer à Paris « sans un sou et sans un ami ». Il s'installe à Montmartre, où il fréquente le cabaret *Le Chat Noir* et rencontre d'autres artistes comme le peintre Henri de TOULOUSE-LAUTREC et le chansonnier Aristide BRUANT.

Avec sa compagne Émilie MEY, qu'il a rencontrée à Mulhouse et qu'il épousera en 1895, ils vivent entourés de chats et d'autres animaux, dont un crocodile prénommé Gustave.

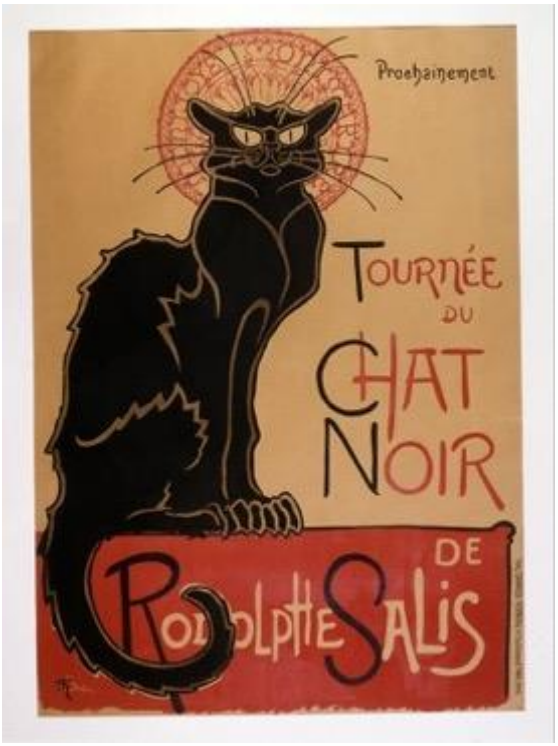

Théophile Alexandre STEINLEN est l'un des dessinateurs de presse les plus prolifiques de la fin du 19ème siècle. Il gagne sa vie en collaborant régulièrement avec une vingtaine de titres de la presse française et internationale, représentant de manière humoristique et ironique le peuple des rues et la société des spectacles.

Il décède le 13 décembre 1923 en son domicile de Montmartre.

Sa tombe se trouve au cimetière Saint-Vincent, dans le même quartier.

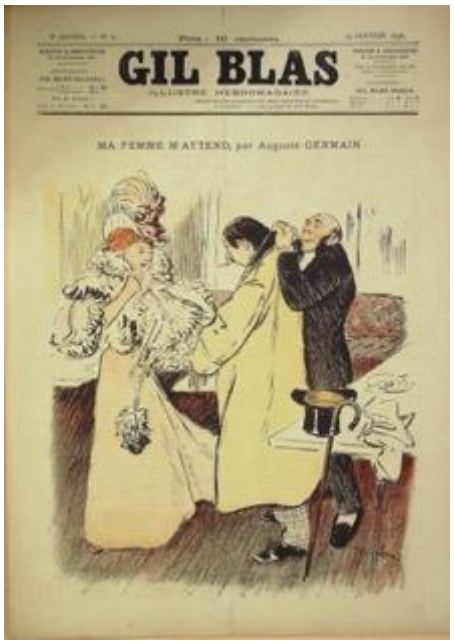

Petite histoire des écoles de Morschwiller-le-Bas
Deuxième partie : 1853, création d'une deuxième école

En 1845, sous le règne de Louis Philippe, diverses circulaires préfectorales prescrivent la séparation des garçons et des filles dans les écoles primaires.

En 1847, on dénombre plus de 200 enfants à Morschwiller-le-Bas. Mais en 1849, il y a près de 300 enfants de 6 à 13 ans, par suite d'une explosion démographique de notre village qui s'est traduite par une augmentation de 500 habitants en cinq ans (1600 habitants en 1850) !
Cela est dû à la présence sur le sol communal de trois des principaux établissements industriels du département.
La classe unique héberge jusqu'à 132 élèves (moins durant la belle saison, quand les enfants sont appelés prioritairement à aider leurs parents aux travaux des champs).
Tout au plus a-t-on pu annexer à la grande salle une pièce exigüe dans laquelle l'instituteur auxiliaire sacristain anime la "petite classe" qui accueille…80 élèves !
Ce dernier est d'ailleurs souvent absent pour exercer ses fonctions à l'église (qui incombent contractuellement à l'instituteur).

70 enfants ne sont pas scolarisés faute de place.

La création d'une deuxième école est incontournable, mais la commune se heurte à d'énormes soucis financiers aggravés par les entraves de l'administration : par exemple, celle-ci laisse à la charge de la commune l'entretien du "chemin vicinal" qui, du fait du développement industriel, est devenu une route à grande circulation. Elle refuse aussi à la commune de se renflouer par une coupe de bois extraordinaire !

L'école de filles en 1911

Seule solution : vendre des parcelles de terres communales car le temps presse…

On a d'abord songé à créer une école de filles à l'emplacement de l'église actuelle.

Avec le retour de la République, le 23 mars 1853, le préfet autorise le projet de création d'une deuxième école : la commune acquiert un bâtiment presque neuf datant de 1813. Il s'agit de la maison d'habitation d'une grande exploitation qui est devenue notre mairie.
Ce bâtiment est transformé en école de garçons, mairie et logement d'instituteur.

L'ancienne école (bâtiment actuel de la Poste) devient "école de filles" et est administrée par deux sœurs de Portieux (congrégation religieuse des sœurs de la Providence).
Celles-ci offrent l'avantage de coûter moitié moins cher à la commune que les instituteurs laïcs.

A partir de 1856 une « salle d'asile » (actuellement, école maternelle) est hébergée à l'école des filles, après un aménagement au rez-de-chaussée.

(A suivre)

Solution de l'énigme du professeur Gérard

Emma descend 2 fois plus vite que Hansi ne monte. Elle parcourt donc 2 fois plus de chemin en descendant que Hansi n'en parcourt en montant.
Donc Hansi et Emma se croisent à un tiers du parcours à partir de Bitschwiller et à deux tiers du parcours à partir du Thannerhubel.
Emma réalise ce parcours en $\frac{2}{3}$ heure = 40 min (et Hansi en $\frac{1}{3}\times$ 2h = 40 min).

Comme ils sont partis à 8 h, Hansi et Emma se rencontrent à 8h40 min.

Le Thannerhubel, photo de Gérard Bohler

La recette du Cercle d'Histoire : allumettes au fromage

Recette facile et délicieuse à servir à l'apéritif pour changer des bretzels et des cacahuètes.

Cuisson env. 20 min à four chaud (220°)

Ingrédients

80 g de beurre ramolli
200 g de tomme de montagne (ou d'emmental râpé)
250 g de farine
2 œufs + 1 pour la finition
Sel, poivre, un peu de muscade
Pour la garniture : gros sel, herbes, sésame…

Préparation

Dans un saladier, mettre le beurre mou, la tomme de montagne coupée en tout petits morceaux (ou l'emmental râpé), la farine et les œufs, sel, poivre, muscade, malaxer tous les ingrédients et former une boule de pâte. Fariner et laisser reposer une demi-heure au frais.
Étaler la pâte sur une épaisseur de 8 à 10 mm, couper en lanières puis en bâtonnets de 10 cm de longueur environ.
Battre l'œuf restant en omelette et en badigeonner les bâtonnets. Terminer en les saupoudrant de gros sel, d'herbes, de sésame… Cuire à four chaud (220°) pendant 20 min, surveiller la couleur des allumettes qui doivent être juste dorées.

J'ai descendu dans mon jardin pour y cueillir du …physalis

Cette plante porte différents noms : *amour en cage, lanterne japonaise, physalis, alkékenge…*
Le physalis est une solanacée. Il comprend deux espèces, l'une cultivée pour ses fruits de saveur acidulée, l'autre pour ses lampions décoratifs.

Alkékenge jaune doux est l'appellation française du physalis **comestible** (physalis péruviana). On lui attribue plusieurs surnoms : *groseille du Cap, coqueret du Pérou, capuli…*
Dans notre région, il se cultive en plante annuelle qui prend une forme dressée et rameuse mesurant près d'un mètre de haut. Les fruits bien mûrs se cueillent d'août à octobre, lorsque les enveloppes se dessèchent. Riches en vitamines, ils se consomment crus nature, enrobés de chocolat fondant, dans une salade de fruits, cuits en tartes ou transformés en confitures.

Le physalis alkékenge est une espèce **décorative** plus connu sous le nom *d'amour en cage ou lanterne japonaise*. Ces noms, il les doit aux calices de ses petites fleurs blanches étagées sur les tiges, qui grandissent jusqu'à devenir des lampions orange dans lesquels se trouve une petite baie rouge.
Le physalis décoratif est surtout utilisé dans la confection de bouquets secs. Pour les conserver, coupez les tiges lorsque commence la coloration des lampions. Suspendez-les à l'envers dans un local ventilé.
Une fois sèches, détachez les feuilles fanées et réunissez les tiges en bouquets.
Au jardin médiéval, vous trouverez le physalis dans le plessis 6, mais il ne s'agit que de physalis **décoratif,** donc à ne pas consommer !